

Apprendre à l'école

La première des quatre soirées préparatoires aux Journées de l'ECF organisées par le bureau de ville de Clermont-Ferrand s'est tenue le lundi 2 octobre sur le thème « Apprendre à l'école ». Animée par Jean-François Cottes, elle a rassemblé près de 70 personnes, avec une forte participation de personnes de l'éducation nationale : enseignants, orateurs de l'ESPE, universitaires, qui venaient, pour beaucoup, pour la première fois dans notre local.

Dans son introduction, J.-F. Cottes a rappelé que pour Freud la pulsion de savoir n'existe pas, renvoyant plutôt le sujet du côté de son désir de savoir, mobilisable ou pas. Deux pistes se dessinent alors : comment susciter le désir d'apprendre à partir d'un Autre qui enseigne et pourquoi le sujet apprend.

Le texte d'Eulalie Berger a mis en évidence, à travers son expérience d'enseignante, comment un enfant de six ans se trouve au cœur d'un conflit si son désir le porte à entrer dans la civilisation. C'est alors au prix d'un consentement à l'Autre, au collectif et au renoncement au plaisir du corps pulsionnel que le sujet, derrière l'élève, peut savoir.

Le texte de Carine Desplanques, lui, a fait résonner l'équivoque *se dresser / dressage* en les articulant, permettant ainsi à un sujet d'accéder au sens par un doux forçage, ce qui leva son inhibition face à l'écriture.

Un débat vif s'est tenu entre les interventions avec une large participation de la salle.

J.-R. Rabanel a introduit la discussion en soulignant l'importance des objets pulsionnels en jeu (la voix, le regard) à l'école, qualifiant même celle-ci de « deuxième chance » donnée à l'enfant pour maîtriser les objets de la pulsion et s'édifier en tant que sujet.

Serge Thomazet, pédagogue, universitaire, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne (ESPE) a quant à lui développé son idée de l'école inclusive à partir de la loi du 11 février 2005 qui s'impose à tous les domaines de la société en faveur des personnes handicapées. Depuis 2005, l'école, aspirant à devenir inclusive, doit être *pour tous*. Mais comment conjuguer l'école de la République et une école inclusive ? En France, tous les enfants doivent être inscrits dans une école, même si cette réalité est loin d'être effective. Notons que 70000 élèves sont inscrits dans des structures spécialisées (le chiffre est le même qu'en 1975). Les enseignants apparaissent dans un grand mal-être, entre la commande de l'école pour tous et la sensibilité à porter à chacun. Ils sont, pour la plupart, favorables à une école inclusive, mais comment faire à partir des moyens actuels ?

Cette école pour tous doit tenir compte des besoins particuliers de chaque enfant. Une logique de la classe doit alors se construire pour que cette école puisse être celle de chacun. Cette visée anti-ségrégative est une exigence politique toujours à construire, car le réel, lui, échappe et insiste. C'est ce que n'a pas manqué de rappeler J.-R. Rabanel, venu dialoguer avec S. Thomazet.